

**Patrick AUBART**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**CIBOX INTER@CTIVE**

Société Anonyme au capital de 2 254 554,80 €  
17, Allée Jean-Baptiste Preux  
94140 ALFORTVILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

Patrick AUBART  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,  
CIBOX Inter@ctive  
Société Anonyme au capital de 2 254 554,80 €  
17, allée Jean-Baptiste Preux  
94140 ALFORTVILLE

Mesdames, Messieurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos assemblées générales, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Cibox Inter@ctive relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de mon rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants:

- Les notes 3.4 3.8 et 4.7 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux clients, stocks et provisions sur ces actifs. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

J'atteste de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du code de commerce, j'ai vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, je n'ai pas d'observation à formuler sur ces informations.

### Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### Désignation du commissaire aux comptes

J'ai été nommé commissaire aux comptes de la société Cibox Inter@ctive par l'assemblée générale du 15 juillet 2015.

Au 31 décembre 2019, j'étais dans la cinquième année de ma mission sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### Objectif et démarche d'audit

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

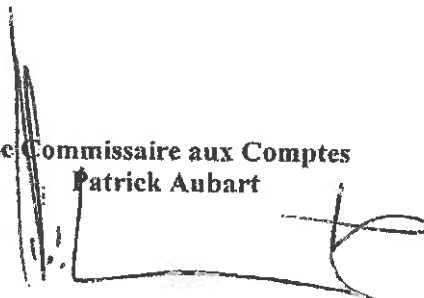
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 Avril 2020

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Patrick Aubart**



<b>ACTIF</b>		
En K€	31/12/2019	31/12/2018
Frais d'établissement	0	0
Frais d'augmentation de capital	0	0
Autres immobilisations incorporelles	588	285
Amortissement	- 280	- 277
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>308</b>	<b>8</b>
Autres immobilisations corporelles	619	539
Amortissement	- 555	- 532
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>64</b>	<b>7</b>
Autres participations	317	317
Provision	0	0
Autres immobilisations financières	140	150
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>457</b>	<b>467</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>829</b>	<b>482</b>
Stocks	1 136	817
Avances et acomptes	1 112	0
Clients et comptes rattachés	1 425	1 820
Autres créances	272	43
Charges constatées d'avance	2	2
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 925	2 283
<b>Total actif circulant</b>	<b>5 872</b>	<b>4 965</b>
<b>Total actif</b>	<b>6 701</b>	<b>5 447</b>

**PASSIF**

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	2 255	1 983
Prime d'émission	2 414	1 634
Réserves et report à nouveau	4	108
Résultat de l'exercice	6	-52
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 679</b>	<b>3 673</b>
Provisions pour risque	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	818	916
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010	785
Dettes fiscales et sociales	194	73
Autres dettes	0	0
<b>Total dettes et provisions</b>	<b>2 022</b>	<b>1 774</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>Total passif</b>	<b>6 701</b>	<b>5 447</b>

## COMPTE DE RESULTAT

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	7 024	11 242
Autres produits et reprises de provision	41	994
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>7 065</b>	<b>12 236</b>
Achats consommés	5 548	9 206
Variation de stocks	- 300	181
<b>Marge brute</b>	<b>1 776</b>	<b>1 855</b>
<b>Taux de marge brute</b>	<b>25.3%</b>	<b>16.5%</b>
Autres achats et charges externes	861	1 282
Impôts et taxes	14	30
Salaires, traitements et charges sociales	772	688
Dotation aux amortissements et provisions	293	392
Autres charges	39	457
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>7 227</b>	<b>12 236</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-162</b>	<b>0</b>
Produits financiers	273	752
Charges financières	- 80	- 617
<b>Résultat financier</b>	<b>193</b>	<b>135</b>
Produits exceptionnels	8	401
Charges exceptionnelles	- 33	- 588
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 25</b>	<b>- 187</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>6</b>	<b>-52</b>

Résultat net par actions en euros 0.000 0.000



## TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01- 2019 Au 31-12- 2019	Du 01-01- 2018 Au 31-12- 2018
<b>Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :</b>		
Résultat de l'exercice	6	-52
Dotation aux amortissements des immobilisations	26	70
Variation de stocks	-300	565
Variation des clients et comptes rattachés	395	2 330
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	-1 342	40
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	224	-2 184
Variation des dettes fiscales et sociales	121	-225
Variation des autres dettes	0	0
Dotation (reprise) de provision	-18	-148
<b>Total flux de financement utilisés par l'exploitation</b>	<b>-888</b>	<b>396</b>
<b>Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-303	- 8
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 80	- 8
Acquisition d'immobilisations financières	- 29	- 20
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	0	0
Cession d'immobilisations financières	39	73
<b>Total flux de financement généré par les investissements</b>	<b>-373</b>	<b>37</b>
<b>Flux de financement générés par les moyens de financement :</b>		
Augmentation de capital	220	0
Augmentation de la prime d'émission	780	0
Variation des intérêts minoritaires	0	0
Variation des dettes financières	-97	-1 080
<b>Total flux de financement générés par les moyens de financement</b>	<b>903</b>	<b>-1 080</b>
<b>Total flux de financement utilisés pendant la période</b>	<b>-358</b>	<b>- 647</b>
<b>Disponibilités au début de la période</b>	<b>2 283</b>	<b>2 930</b>
<b>Disponibilités à la fin de la période</b>	<b>1 925</b>	<b>2 283</b>
	<b>-358</b>	<b>-647</b>

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(Décret n° 67-236 du 23-03-1967)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en K€)	1 983	1 983	1 983	1 983	2 255
Nombre d'actions ordinaires (arrondi au millier d'action)	99 151	99 151	99 151	99 151	112 728
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nbre maximum d'actions à créer :					
- par convention d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>Opérations et résultat en K€</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	11 823	15 372	16 824	11 242	7 024
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	797	1 069	517	715	-258
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	737	458	398	-52	6
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes attribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	4	3,5	5,5	9	9
Montant de la masse salariale (en K€)	158	143	241	488	543
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. Œuvres sociales) (en K€)	68	63	93	201	228

---

## **ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

### **Evénements significatifs**

La Société a réalisé en juillet 2019 une augmentation de capital d'un montant total d'un million d'euros, souscrite par la société Foch Partners.

### **Etablissement des comptes**

Les comptes au 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société n'a pas de filiales et ne présente donc pas de comptes consolidés.

### **Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

### **Immobilisations incorporelles**

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

#### **Clients et autres créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

#### **Indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

#### **Valeur mobilière de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **Conversion des comptes exprimés en devises**

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Pour rappel, depuis le 31-12-2017, le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés et non plus en résultat financier.

#### **Stocks**

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2019, la valeur brute des stocks s'élèvent à 1 238 milliers d'euros, provisionnée à hauteur de 102 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 1 136 milliers d'euros.

## Notes sur le bilan

### 1.1.1 Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

#### Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Outillage industriel	488 877	78 280		567 157
Agencements	11 100	1 939		13 039
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	29 460			29 460
<b>Total</b>	<b>538 604</b>	<b>80 219</b>		<b>618 823</b>

#### Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Outillage industriel	485 171	21 466		506 637
Agencements	11 100	388		11 488
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	26 243	1 943		28 186
<b>Total</b>	<b>531 681</b>	<b>23 797</b>		<b>555 478</b>

### 1.1.2 Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles est composée essentiellement de frais d'augmentation de capital, amorti sur 2 ou 5 ans.

Les nouveaux éléments d'actif incorporel proviennent des droits de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité.

### 1.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros.

Le solde du poste correspond à un prêt au personnel pour 28 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 28 milliers d'euros et un dépôt de garantie versé à Facto France pour 84 milliers d'euros dans le cadre de l'affacturage.

### 1.1.4 Autres créances

Les autres créances sont constituées des crédits d'impôt CICE 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 pour 42 milliers d'euros et d'un montant de 230 milliers d'euros versé à titre conservatoire à l'Administration dans le cadre d'un contrôle fiscal. Cibox conteste toujours le bien-fondé de ce redressement et a décidé de saisir le tribunal administratif.

### 7.1.5 Disponibilités

Le poste peut se décomposer comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2018	31-12-2019
titres nets Cibox	576	564
titres nets DMS	275	426
banques	1 432	935
<b>total</b>	<b>2 283</b>	<b>1 925</b>

La société a cédé sur le marché des titres DMS : 30993 titres au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 pour un montant de 35 milliers d'euros et 15000 titres au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2019 pour un montant de 16 milliers d'euros. La société détient au 31 décembre 2019 par conséquent 344 007 titres pour une valeur brute de 911 milliers d'euros provisionnés à hauteur de 485 milliers d'euros. La valeur nette des titres DMS s'élève ainsi à 426 milliers d'euros

### 1.1.5 Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2017	Augmentation	Diminution	31-12-2018	Augmentation	Diminution	31-12-2019
Capital social	1 983 016			1 983 016	271 539		2 254 555
Primes d'émission	29 716 809	-28 082 810		1 633 999	780 458		2 414 457
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	83 695			83 695		52 000	31 695
Report à nouveau	-28 479 615	396 805	28 082 810	0	-52 173		-52 173
Résultat de la période	396 805	-52 173	-396 805	-52 173	6 258	52 173	6 258
<b>TOTAL</b>	<b>3 724 901</b>	<b>-27 738 178</b>	<b>27 686 005</b>	<b>3 672 728</b>	<b>1 006 092</b>	<b>104 173</b>	<b>4 678 983</b>

Le capital est composé de 112 727 740 actions de 0,02 euros en valeur nominale.

La société avait émis le 28 septembre 2018 des actions gratuites au bénéfice de ses salariés portant sur 2 600 000 actions à 0.02 €, soit 52 000 €, imputés sur les « autres réserves ». Ces actions gratuites disposaient d'une période d'acquisition des droits d'un an, prenant fin le 28 septembre 2019, date à laquelle les salariés sont devenus propriétaires des titres sous-jacents. Ces titres disposent d'un engagement de conservation d'un an à compter de la date d'acquisition.

La société a augmenté le 30 juillet 2019 son capital au profit de la société Foch Partners par émission de 10 976 948 actions nouvelles de 0,02 € de valeur nominale assorties d'une prime d'émission de 0.0711 €.

### 1.1.6 Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2018	Dotation	Utilisée	Non utilisée	31-12-2019
Provision sur stocks	121		19		102
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>		<b>19</b>		<b>102</b>

### 1.1.7 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

La société a mis en place en 2017 un contrat d'affacturage. Le montant tiré au 31 décembre 2019 s'élève à 819 milliers d'euros. Il s'agit d'une dette à moins d'un an.

### 1.1.8 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 84 milliers d'euros et des dettes sociales de 110 milliers d'euros.

### 1.1.9 Autres Dettes

Néant.

### 1.1.10 Etat des créances et dettes avec des sociétés liées

Il reste une dette nette ancienne à l'égard de BTC Corp. Taïwan de 428 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

## Notes sur le compte de résultat

### 1.1.11 Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 7 024 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 2 044 milliers d'euros.

### 1.1.12 Transfert de charges

Néant

### 1.1.13 Résultat financier

Le résultat financier de 193 milliers d'euros est constitué essentiellement des éléments suivants:

- Reprise de provision pour dépréciation des titres DMS suite à la cession d'une partie des titres et remontée du cours pour 272 milliers d'euros
- Intérêts versés d'affacturage pour 9 milliers d'euros
- Moins-value de cession de titres DMS pour 70 milliers d'euros

#### **1.1.14 Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement de factures 2018.

#### **1.1.15 Résultat par action après dilution**

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : -0,000 €
- résultat net dilué par action en euros : -0,000 €

#### **Tableau des filiales et participations**

Néant.

#### **Situation fiscale latente**

Au 31 décembre 2019, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 34.7 millions d'euros.

#### **Effectif**

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2019 s'est élevé à 9 personnes.

#### **Engagements hors bilan**

Néant.

#### **Rémunération et engagements de retraites alloués aux dirigeants sociaux**

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux s'élèvent à 22 milliers d'euros en 2019. Par ailleurs, les administrateurs ont perçus des jetons de présence pour un montant global de 13 milliers d'euros.

#### **Risque pays**

Néant.

#### **Honoraires versés au commissaire aux comptes**



En EUR	Patrick AUBART	Patrick AUBART
	En 2019 (31-12-2018)	En 2018(31-12-2017)
Commissariat aux comptes	40 000	40 000
Autres prestations	0	0
<b>Total</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>